



UHSI, Quand la politique du chiffre rime avec gaspillage de l'argent public et que la sécurité est mise en défaut qui s'en soucie ???

A la base, une hospitalisation à l'UHSI doit avoir une durée minimum de 48 heures et les soins ambulatoires doivent être effectués par les établissements d'origines du détenu.

Plus le temps passe, plus les personnels Pénitentiaires de l'UHSI voient de nouvelles pratiques se mettre en place :

De plus en plus de détenus viennent simplement passer une journée à l'UHSI pour un examen qui se pratique habituellement en ambulatoire : IRM, consultation, écho doppler...

Nous ne sommes certes pas médecin pour juger d'une hospitalisation mais, après plus de 12 ans dans ce service nous pouvons légitimement en déduire que cela permet de faire augmenter les statistiques de remplissage et d'éviter ainsi la suppression de postes médicaux.

Pour preuves, voici deux exemples récents concrets :

Le 22/10/2018, un détenu escorte 3, bien connu au CP de Seysses pour avoir fomenté une mutinerie et avoir des soutiens dans les quartiers sensibles de Toulouse, arrive en provenance du CP de Béziers, sa nouvelle maison, pour une consultation orthopédique. Rappelons que ce détenu a été également à l'origine d'émeutes dans les cités sensibles de l'agglomération. On ne fait donc, suite à la décision du médical et à la validation systématique de la DI, que faire revenir un détenu sensible dans un environnement bien plus connu de lui qu'à 250 km... Tout cela pour un simple examen de 5 mn ! Qui se soucie de la sécurité des agents ??

Dans un premier temps, les agents de l'UHSI devaient effectuer cette escorte seul car le soutien des FSI n'était pas assuré. Fort heureusement, la police viendra renforcer le dispositif de sécurité ce qui n'est plus systématique comme cela devrait l'être. Le détenu sera ensuite reconduit à Béziers.

Le 23/10/2018, un détenu venant de Nîmes est hospitalisé dans nos services pour effectuer un écho doppler. Il passera une nuit et repartira le lendemain.

Ces nouvelles pratiques mettent à mal les escortes déjà surchargées de tous les établissements. Le gaspillage de l'argent public est criant quand on connaît le cout d'une escorte et d'une hospitalisation. Ces examens auraient pu être pratiqués dans les hôpitaux de proximités de Béziers, Nîmes, Montpellier...

L'aspect sécuritaire est aussi mis à mal : on connaît bien la discrétion légendaire des médecins qui ne communiquent **jamais** les heures et les dates d'examens. Ne serait-il pas moins dangereux de faire examiner cette escorte 3 dans un hôpital se trouvant loin de tout soutien potentiel surtout lorsque l'on connaît la prolifération des téléphones portables en détention.

Nous constatons que ce genre de dérives n'inquiète absolument pas nos décideurs. Nous sommes certains qu'au moins un organisme sera intéressé par ce genre de décision. La Cour des Comptes, pour ne pas la nommer, peut-être saisi par quiconque est témoin d'un problème dans la gestion des deniers publics. Nous allons donc faire un signalement et sachez que nous avons à sa disposition de nombreux cas similaires.

Dans l'attente, nous souhaitons l'arrêt pur et simple de ce type de pratique. Les examens dits "courants" doivent être pratiqués dans des centres médicaux à proximité des établissements pénitentiaires. Nous resterons vigilants sur ces points et n'hésiterons pas à les dénoncer à nouveau si cela venait à se reproduire.